

ENERGIE : le parc éolien centre Manche 1 remis à EDF Renouvelable et Maple Power

Le [MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE](#) / **T** : 01.42.19.20.21 a choisi parmi les six candidats en lice au terme du quatrième appel d'offres éolien en mer lancé en janvier 2021 pour le parc éolien centre Manche 1. Il sera construit par [EOLIENNES EN MER MANCHE NORMANDIE](#), la société de projet détenue par le consortium d'[EDF RENOUVELABLES](#) / **T** : 01.40.90.23.00 et de [MAPLE POWER SAS](#) (coentreprise détenue à 50-50 par Enbridge Inc. et le Canada Pension Plan Investment Board). Les travaux du futur parc, qui se situera à plus de 32 km des côtes des départements de la Manche et du Calvados et d'une capacité installée d'environ 1 GW, devraient avoir lieu entre 2027 et 2028 pour une mise en service prévisionnelle en 2030. Le parc devrait fournir l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 1,5 million d'habitants. www.eoliennesenmer.fr